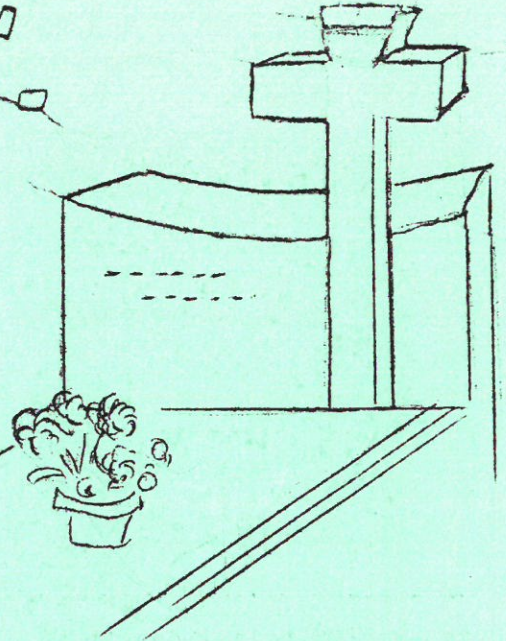


ENTRÉ-NOUS.

THIAVILLE s/ MEURTHER

N° 191 NOVEMBRE 83



I.- LA VIE DU VILLAGE.

.. Des yeux qui s'ouvrent: Le 24 août 1983 à Saint-Dié est né Benoît SIMON, fils de Mr. et Mme Denis SIMON, domiciliés aux Hayottes.

Le 18 Septembre 1983 à Saint-Dié est née Mélanie VAUTRIN, fille de Mr. et Mme Bernard VAUTRIN, domiciliés également aux Hayottes.

Le 24 octobre 1983 est né à Saint-Dié Mathieu GERARD, fils de Madame Carinne GERARD, domiciliée 1bis, rue de Bellevue.

Aux trois nourrissons nous présentons tous nos voeux et adressons nos félicitations aux heureux parents.

.. Des coeurs qui s'unissent: Monsieur Arnaud SCHWINDENHAMMER, commerçant, domicilié 20, rue de Bellevue et Mademoiselle Nadya DAVID - BOUVET, hôtesse, se marieront le 19 novembre 1983 à MEYLAN (Isère). Tous nos voeux aux futurs époux et nos félicitations aux parents.

.. Des nouveaux habitants qui s'installent: Mr. et Mme Denis MICHEL et leurs trois enfants ont emménagé dans leur immeuble, n° 12 rue de Bellevue. Nous leur souhaitons une très cordiale bienvenue.

II.- LE BONHEUR GENEREUX.

.. Lors du mariage CHENAL - QUIGNON célébré à Baccarat, La somme de 203,10 F a été remise à l'Association Familiale de Thiaville - Lachapelle.

.. La quête produite lors du mariage JACQUEL - MATHIEU le 8 octobre 1983 à Thiaville a produit la somme de 581,50 F. Pour répondre aux souhaits formulés par les jeunes mariés, celle-ci sera répartie par moitié entre l'Association Familiale de Thiaville - Lachapelle et l'Association "Clair-Matin" pour les handicapés.

Tous nos remerciements et nos voeux de bonheur à ces deux jeunes couples.

.../...

- 2 -

III. DISTINCTION.

Monsieur Bernard POIREL, domicilié 8, rue de la Libération à Thiaville/M vient de recevoir le diplôme de Donneur de Sang bénévole avec insigne d'argent (Centre de Transfusion de Saint-Dié. Notons que Monsieur POIREL fait partie du Corps de Sapeurs-Pompiers de notre commune. Toutes nos félicitations.

IV.- PERMIS DE CONSTRUIRE.

Plusieurs permis de construire viennent d'être déposés en Mairie. Il s'agit de transformation. Mr. RENNE Guiseppa pour sa maison, 17, rue du Moulin, Mr. CUNY Jean-Pierre pour sa maison, 10, lotissement de Bellevue, Mr. ZINUTTI Gilles au n° 13 de la rue de Bellevue et Mr. BONTEMPS Marcel au n° 17 de la rue du Moulin.

V.- PROCHAINES MANIFESTATIONS.

11 Novembre:	Cérémonies du Souvenir
11 Novembre:	Bal organisé par les Anciens Combattants
20 Novembre:	Concours de belote (Club de l'Amitié)
3 Décembre:	Char de Saint-Nicolas (Association Familiale)
10 Décembre:	Soirée Choucroute (Foyer Rural)
17 Décembre:	Arbre de Noël des enfants à Lachapelle
18 Décembre:	Arbre de Noël des enfants à Thiaville/M (Association Familiale)

VI.- ELECTION AU COMITE DES PARENTS.

Elles ont eu lieu le 22 octobre 1983. Deux listes étaient en présence: l'une constituée par Mme Marie-Claire PICARD, l'autre par Mmes Raymonde CHENAL et Damienne VILLAUME et MM. René RUYER et Christian ZER.

Résultats du vote:

Electeurs inscrits: 28
Nombre de votants: 19
Exprimés: 19
Ont obtenu: liste CHENAL Raymonde: 19 voix
liste PICARD M. Claire: 0 voix
Sont titulaires: Mesdames CHENAL et VILLAUME, suppléants: Messieurs RUYER et ZER.

VII.- LISTE ELECTORALE.

Nouveaux habitants de Thiaville/Meurthe, jeunes gens qui atteindrez vos 18 ans avant le 28 Février 1984, faites-vous inscrire sur la liste électorale. Elle sera close le 31 décembre 1983. Ne tardez plus, présentez-vous en Mairie avec votre livret de famille.

M . J .

I.- ASSOCIATION FAMILIALE.

Dons: Lors du mariage de Monsieur Didier CHENAL avec Mademoiselle Catherine QUIGNON, célébré à Baccarat, et selon le voeu des jeunes époux, la somme de 203,10 F a été remise à l'Association Familiale.

Lors du mariage de Monsieur Philippe JACQUEL avec Mademoiselle Odile MATHIEU, célébré à Thiaville/Meurthe, l'Association Familiale s'est vue remettre la somme de 295,50 F.

Merci à ces deux jeunes couples et meilleurs voeux de bonheur.

A l'issue de la soirée couscous du 15 octobre, l'Association Familiale a reçu les dons anonymes suivants: 100 F, 50 F, 50 F. Merci à ces trois généreux donateurs.

V . P .

II.- SAPEURS - POMPIERS.

Le 16 octobre 1/2c", l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Thiaville/Meurthe a fondé un Conseil d'Administration composé comme suit:

- Président: Monsieur Dominique GEORGE
- Secrétaire-Trésorier: Monsieur Marc CUNY FAIRE PART
- Membres: les Sapeurs-Pompiers

Le Corps des Sapeurs-Pompiers reste toujours commandé par Monsieur Bernard PIERRAT.

- Au cours d'une intervention, un don de 100 F a été fait par Melle ENKLER. Nous remercions la généreuse donatrice.

III.- FOYER RURAL.

Club guitare: Le Club guitare a repris ses activités. Nous vous attendons, débutants ou non, chaque samedi entre 14 heures et 16 heures, à l'Annexe du Foyer Rural.

R . D .

Dépôt légal: 328/80 Imprimerie: Mairie de Thiaville/M Directeur: JACQUEL M.

LE GENERAL PARADIS (1741 - 1824) (suite et fin)

C'est d'Anvers encore que le Général répond le 11 messidor An XII à LACEPEDE qui lui avait appris sa nomination au grade d'Officier de la Légion d'Honneur. La réponse du Général est curieuse à divers points:

- d'abord le Général aura attendu presque 15 jours pour la rédiger. Cela n'était pas dans ses habitudes;

- ensuite il écrit que c'est l'Empereur qui l'a nommé sans autre formule de gratitude ou d'allégeance à l'égard de celui-ci, comme cela était d'usage. N'y aurait-il pas eu de la part de PARADIS quelque étonnement d'apprendre que BONA-PARTE s'est octroyé la Majesté Impériale?

- enfin, le Général savait peut-être que tous les généraux de division et de brigade devaient être nommés Commandants de l'Ordre de la Légion d'Honneur (on dit aujourd'hui: Commandeurs) et les Colonels: Officiers dans cet Ordre. Or lui, qui est véritablement Général de Brigade est nommé seulement Officier et non Commandant de la Légion d'Honneur.

On comprend mieux pourquoi pendant quatre ans il avait multiplié les démarches auprès des " bureaux de la guerre " pour obtenir son brevet de Général!

Ces diverses raisons (les bruits de réforme, le brevet de général, le grade d'Officier) ajoutées à l'âge et peut-être à son état de santé vont l'amener à la retraite.

Du 3 septembre 1758 au 1er vendémiaire An XIII (23 septembre 1804) il aura servi son Pays dans interruption.

" Habile et respecté..." ayant souvent " réalisé des actions d'éclats " il a fait 14 campagnes, participé à 47 sièges, batailles et passages de fleuves.

Comme l'indique le Préfet des Deux Nethes "on verra le tribut d'estime qui lui est dû et qu'il recueille pour sa sagesse, sa fermeté, l'attachement à la discipline et le soin d'unir dans les mêmes sentiments pour le gouvernement les habitants et les militaires ".

Le 23 septembre 1804, le Général est réformé. Il a 62 ans. Le lendemain, le Préfet, depuis Anvers, lui écrit " Jouissez, Général, dans votre retraite, du prix mérité de vos longs et utiles services, de l'estime de tous les gens de bien, du souvenir reconnaissant des Anversoises ... ".

Joseph PARADIS choisit de se retirer à LUNEVILLE. Il y est encore en 1812.

Le 1er mars 1808, un décret permet aux membres de la Légion d'Honneur d'accéder à la noblesse impériale, de transmettre le titre à la descendance et d'avoir des armoiries. Le Général, qui n'a pas d'enfant, ne fait aucune demande. Négligence? Amertume? On ne sait.

Au moment des Cent Jours, le Général réside à NANCY. Il a le titre de " Maréchal de Camp". Le 22 avril 1815, il se voit envoyer deux missives:

- un décret impérial qui le nomme membre du collège électoral du département de la Meurthe (document signé par LACEPEDE, Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, CARNOT, Ministre de l'Intérieur, Comte de l'Empire et par le Duc De BASSANO, Ministre Secrétaire d'Etat,

- la convocation, comme électeur, à l'Assemblée du Champ de Mai à Paris.

Sur 5 millions d'électeurs, fut-il parmi les 1 310 000 votants?

Après WATERLOO, Louis XVIII maintient la Légion d'Honneur et PARADIS qui avait été fait Chevalier de l'Ordre de SAINT-LOUIS par Louis XVI pourra donc porter l'une à côté de l'autre " l'étoile et la croix ".

Avec sa femme, sans avoir eu d'enfant, il vit sa retraite au 154 du Faubourg St-Pierre à Nancy (actuellement 154, Avenue de Strasbourg). C'est une construction ancienne sans particularité architecturale, qui autrefois disposait de chambres d'hôtel avec un grand jardin sur l'arrière.

Il meurt le 5 octobre 1824 à 6 h du matin. Il avait presque 83 ans. Il sera enterré sans doute au cimetière de Prévillie à Nancy. Sa sépulture n'a pu être retrouvée. Peut-être qu'aucune concession ne fut achetée et que la dépouille fut déposée en terrain commune. Cette hypothèse peut être avancée car on sait que le Général ne connaissait pas l'opulence et que " sa maison était dans un état de délabrement complet et de vétusté ".

Son épouse décède le 7 novembre 1845 également à Nancy.

" Ce brave homme est peut-être le plus ancien soldat de l'armée, après avoir passé par tous les grades, il a eu l'honneur d'être fait Général sur le champ de bataille, là où par sa valeur, ses talents, il a contribué à la défaite de l'armée anglo russe, ce qui détermina les succès de la glorieuse campagne de Hollande " écrit D'HERBEUVILLE parlant de Joseph PARADIS en 1801.

Le petit Thiavillois sans instruction devenu Maréchal de Camp, l'Officier aimé de sa troupe mais souvent ignoré de ses supérieurs, décoré mais resté pauvre, simple, ferme, juste et tolérant, d'une loyauté et d'une détermination sans faille, a su rester loin des intrigues du pouvoir et de la politique.

Les guerres extérieures, les troubles révolutionnaires, les changements de régime n'ont jamais eu prise sur Joseph PARADIS, enfant de THIAVILLE, exemple de la ténacité et de la continuité dans le devoir et qui aurait pu avoir pour devise: S E R V I R.

M . J . (FIN)

N.B.: Je remercie Monsieur l'Abbé LAURENÇOT pour toute l'aide apportée dans le minutieux et volumineux travail de synthèse auquel j'ai largement puisé.